

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00283

Numéro SIREN : 834 654 519

Nom ou dénomination : 2MN INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2024 sous le numéro de dépôt 773



2MN INVEST
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 33 Boulevard Henri Barbusse
78500 SARTROUVILLE
RCS Versailles n° 834 654 519

n° de
dépôt

773



16 JAN. 2024

n° de
facture

9445.

n° de
C.R.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille dix-vingt-trois, et le 30 juin, à dix-neuf heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Marco Daniel CARNEIRO NETO , propriétaire de.....	500 parts
- Monsieur Alvaro Miguel LEAL NOGUEIRA , propriétaire de.....	500 parts
.....	
soit un total de	1.000 parts

sur les MILLE (1.000) parts composant le capital social.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Marco Daniel CARNEIRO NETO préside la séance en qualité de gérant.

Le Président constate que les associés présents et représentés possèdent 1.000 parts sociales sur les 1.000 parts sociales composant le capital social, soit la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolution.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-18 du Code de Commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et *quitus* à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs en vue des formalités,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion et met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 49.181 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes,

prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal au titre de l'article 39-4 du CGI,

donne quitus entier et sans réserve à Messieurs Marco CARNEIRO NETO et Miguel LEAL NOGUEIRA, gérants, pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

décide d'affecter le bénéfice de 49.788 euros au compte report à nouveau dont le solde sera alors porté de la somme de 57.555 euros à la somme de 107.343 euros.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts,

rappelle que l'exercice clos le 31 décembre 2022 est le quatrième exercice de la Société et qu'il n'a jamais été distribué de dividende au cours d'exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires et après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

approuve, les conventions visées dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale,

confère tous pouvoirs au porteur de la présente pour procéder au dépôt des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 au greffe du Tribunal de commerce de Versailles et pour accomplir toutes formalités de droit relatives à la présente assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance et un associé.

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a small flourish.

Un Associé

A handwritten signature in black ink, featuring a large, rounded loop with a wavy line inside and a small flourish at the end.



EFFIGEST
stratégie et expertise comptable

2MN INVEST
Etats Financiers au 31 décembre 2022

BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Capital Souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Ecart d'acquisition				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	200 000		200 000	200 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	200 000		200 000	200 000
Stocks et En-Cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises.				
Avances et acomptes versés sur comm.				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 500		2 500	2 500
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	59 154		59 154	28 483
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	13 255		13 255	12 717
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	74 909		74 909	43 700
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
TOTAL ACTIF	274 909		274 909	243 700



EFFIGEST
stratégie et expertise comptable

2MN INVEST
Etats Financiers au 31 décembre 2022

BILAN

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	57 555	7 767
RESULTAT DE L'EXERCICE	49 181	49 788
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	117 736	68 555
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes Financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	57 143	85 714
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	97 866	87 931
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 163	1 500
Dettes fiscales et sociales		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Compte de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	157 173	175 146
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	274 909	243 700



EFFIGEST
stratégie et expertise comptable

2MN INVEST
Etats Financiers au 31 décembre 2022

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
CHIFFRE D'AFFAIRES NET						
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Autres achats & charges externes	4 381		1 352		3 029	224,03
DOTATIONS D'EXPLOITATION						
CHARGES D'EXPLOITATION	4 381		1 352		3 029	224,03
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 381		-1 352		-3 029	224,03
Produits Financiers	32 171		31 616		555	1,75
PRODUITS FINANCIERS	32 171		31 616		555	1,75
Charges Financières	3 109		2 653		456	17,19
CHARGES FINANCIERES	3 109		2 653		456	17,19
RESULTAT FINANCIER	29 062		28 964		99	0,34
Bénéfice attribué ou perte transférée	24 500		22 176		2 324	10,48
RESULTAT COURANT AVT IMPOT	49 181		49 788		-606	-1,22
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
TOTAL DES PRODUITS	56 671		53 792		2 879	5,35
TOTAL DES CHARGES	7 490		4 005		3 485	87,01
BENEFICE OU PERTE	49 181		49 788		-606	-1,22



EFFIGEST
stratégie et expertise comptable

2MN INVEST
Etats Financiers au 31 décembre 2022

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL						
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance						
MARGE DE PRODUCTION						
MARGE BRUTE GLOBALE						
Autres achats et charges externes	4 381		1 352		3 029	224,03
VALEUR AJOUTEE	-4 381		-1 352		-3 029	224,03
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés						
Charges de personnel						
EXCEDENT BRUT EXPLOITATION	-4 381		-1 352		-3 029	224,03
Reprises s/ charges et Transferts						
Autres produits						
Dot. amortissements et provisions						
Autres charges						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 381		-1 352		-3 029	224,03
Quote part résultat en commun	24 500		22 176		2 324	10,48
Produits financiers	32 171		31 616		555	1,75
Charges financières	3 109		2 653		456	17,19
RESULTAT COURANT AVT IMPOT	49 181		49 788		-606	-1,22
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	49 181		49 788		-606	-1,22

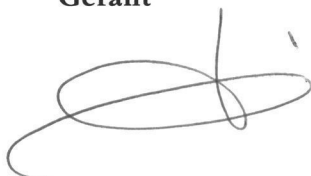
2MN INVEST
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 33 Boulevard Henri Barbusse
78500 SARTROUVILLE
RCS Versailles n° 834 654 519

FEUILLE DE PRESENCE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Nom, prénom(s) des associés présents ou représentés	Nombre de mandats	Nombre de parts sociales	Signatures
Monsieur Marco Daniel CARNEIRO NETO		500	
Monsieur Alvaro Miguel LEAL NOGUEIRA		500	

Monsieur Marco Daniel CARNEIRO NETO, gérant, certifie exacte la présente feuille dont il appert que les associé présents ou représentés possèdent 1.000 parts sociales sur les 1.000 parts sociales composant le capital social de la Société.

Monsieur Marco Daniel CARNEIRO NETO
Gérant



2MN INVEST
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 33 Boulevard Henri Barbusse
78500 SARTROUVILLE
RCS Versailles n° 834 654 519

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR
L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que la convention de trésorerie conclue avec notre filiale la société FMP le 15 février 2018 s'est poursuivie et qu'à la clôture de l'exercice, le montant avancés par cette dernière à notre Société se portait à un montant de 97.438 euros.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver cette convention.

La Gérance

